

Quelle place du conseil agricole dans les services support à l'innovation à Madagascar ?

Sarah Audouin^{1,2,3,*}, Patrick Dugué², Narilala Randrianarisona⁴, Hycenth Tim Ndah⁵, Tovo Ratsimbazafy⁷, Harilala Andriamaniraka⁴, Edson Samuel Noharinjanaharya⁴, Noroseheno Ralisoa⁸ et Syndhia Mathe^{2,6}

¹ CIRAD, UMR Innovation, BP 319, Antsirabe 110, Madagascar

² UMR Innovation, Univ Montpellier, CIRAD, INRAE, Montpellier SupAgro, Montpellier, France

³ Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA), SRR, BP 230, Antsirabe, Madagascar

⁴ Université d'Antananarivo, École Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA), Antananarivo, Madagascar

⁵ University of Hohenheim, Institute of Social Sciences in Agriculture, Division of Rural Sociology, Stuttgart, Germany

⁶ IITA, PO Box 2008, Yaoundé, Cameroun

⁷ FIFATA (FikambananaFampivoarananyTantsaha, Association pour le progrès des paysans), Antsirabe, Madagascar

⁸ FCA (Forum sur le conseil agricole), Antananarivo, Madagascar

Résumé – Le conseil agricole occupe une place prépondérante dans l'appui aux processus d'innovation, particulièrement dans les pays du Sud. Or, l'accompagnement de l'innovation nécessite une diversité de formes d'appuis, appelés services support à l'innovation (SSI). À partir d'une analyse exploratoire à Madagascar, cet article questionne la place du conseil agricole vis-à-vis de la diversité des organisations et des activités d'accompagnement de l'innovation. Les principales organisations fournissant des SSI ont été étudiées dans quatre régions des Hautes Terres de Madagascar et leur offre de SSI caractérisée. Les résultats montrent que le conseil technique reste prépondérant dans l'éventail de l'offre de SSI, avec un fort pluralisme des fournisseurs de conseil et une diversité de combinaisons avec les autres SSI. Or, les porteurs d'innovation doivent bénéficier d'autres SSI, tels que le renforcement de capacité, la mise en réseau, des appuis institutionnels, un accès au financement, intrants et équipements nécessaires à l'innovation. Ces résultats appellent à renouveler les postures du conseiller agricole vers davantage d'appui au renforcement de capacité et interrogent la stratégie des organisations vis-à-vis de leur appui à l'innovation : la spécialisation dans le conseil, la combinaison à d'autres SSI ou la collaboration avec d'autres organisations. Ces éléments renouvellent le constat du pluralisme de l'offre de conseil qui, analysé par le prisme des SSI, ne s'applique pas seulement à l'échelon de l'agent-conseiller ou de l'organisation, mais également dans des réseaux d'organisations aux configurations variables. Les perspectives de cette analyse sont d'assurer la coordination des dispositifs de conseil avec les autres fournisseurs de SSI pour une plus grande efficacité dans l'accompagnement des porteurs d'innovation.

Mots clés : conseil agricole / services support à l'innovation / innovation agricole / Madagascar

Abstract – **Which place of agricultural advisory services among innovation support services in Madagascar?** Agricultural advisory services play a major role in supporting innovation processes, particularly in developing countries. However, innovation support requires a variety of forms of support, called innovation support services (ISS). Based on an exploratory analysis in Madagascar, this article examines the role of agricultural advisory services in relation to the diversity of organizations and activities to support innovation. We interviewed the main organizations acting as providers of ISS in four geographic regions of the Highlands of Madagascar and we characterized their ISS offer. Results show that the technical advice service remains the most common type of ISS offered, with a high degree of pluralism among the providers of advice and a diversity of combinations with other ISS. However, innovators need to benefit from other ISS, such as capacity building, networking, institutional support and access to finance, inputs and equipment necessary for innovation. These results call for a renewal of the postures of the agricultural

*Auteur de correspondance : sarah.audouin@cirad.fr

advisors towards more support oriented toward capacity building. They question the strategy of the organizations with regard to their support for innovation: a specialization in advisory service, a combination with other ISS or a collaboration with other organizations. Those results renew insights into the pluralism of the offer of advisory services. When analyzed through the prism of ISS, those services are not only applied at the level of the advisor or the advisory organization, but also at the level of the supporting network, which may exhibit various configurations. Perspectives call for a better coordination of advisory systems with the other service providers in order to ensure greater efficiency in supporting innovators.

Keywords: advisory services / innovation support services / agricultural innovation / Madagascar

1 Introduction

Le conseil agricole est présenté comme l'un des leviers majeurs favorisant l'innovation en agriculture, particulièrement dans les pays du Sud (Faure *et al.*, 2012 ; Nettle *et al.*, 2017). Dans le passé, l'innovation se rapportait exclusivement à une technique et le conseil était le service en charge de la diffusion des techniques innovantes conçues par les chercheurs, enseignées par les formateurs et vulgarisées par les agents de terrain. Le service de conseil mobilisait alors une démarche de transfert de technologies basée sur des messages standardisés. Depuis les années 1990, marquant l'émergence de l'approche « système d'innovation agricole » (World Bank, 2006), l'appui à l'innovation est devenu plus participatif, processuel et co-construit avec une diversité d'acteurs, incluant ceux du secteur privé et de la profession agricole. Dès lors, on considère l'existence d'une pluralité d'acteurs fournissant le conseil (Birner *et al.*, 2009) et celle d'une diversité de formes de conseil pour l'appui à l'innovation. Pour les conseillers, cela s'est traduit par une diversification de leurs outils et méthodes d'intervention, comprenant des parcelles de démonstration, du conseil en gestion, du renforcement de capacité et de l'accompagnement de l'action collective (Rigourd et Dugué, 2019).

Or, le conseil agricole est nécessaire mais non suffisant pour susciter ou accompagner les innovations agricoles (Faure *et al.*, 2013, 2019). D'autres fonctions plus collectives contribuent à l'accompagnement des innovateurs, telles que susciter l'émergence d'une communauté d'acteurs autour d'une volonté de changement, animer cette communauté et piloter le processus d'innovation, explorer des solutions techniques ou constituer des partenariats stratégiques (Toillier *et al.*, 2018). Ce constat invite à élargir le périmètre d'acteurs concernés dans les processus d'innovation : il ne s'agit plus du trinôme constitué de la recherche, des conseillers agricoles et des agriculteurs, mais bien d'interactions entre des acteurs portant des mandats, des compétences et des ressources différentes, impliqués à différents moments du processus d'innovation.

La diversité des acteurs et des modèles d'accompagnement de l'innovation qu'ils mettent en œuvre souligne le phénomène de « servicisation » des appuis à l'innovation, expliquant ainsi l'émergence du concept de services support à l'innovation (SSI) (Kilelu *et al.*, 2014 ; Mathé *et al.*, 2016, 2019). Ce concept repose sur le besoin d'une diversité de services fournis par différents acteurs à des porteurs d'innovation, afin de résoudre une situation problématique qu'ils ont identifiée (Toillier *et al.*, 2020). Ainsi, articuler le pluralisme des conseillers agricoles (Knierim *et al.*, 2017) avec le pluralisme des fournisseurs de SSI (Faure *et al.*, 2019) invite à s'interroger

sur les complémentarités et les zones de recoupement entre le conseil agricole et les autres activités de support à l'innovation.

Cet article interroge ainsi la place du conseil agricole dans l'accompagnement de l'innovation, vis-à-vis de la diversité des fournisseurs de services développant des activités de conseil ou apportant d'autres SSI. Nous posons l'hypothèse qu'en dépassant le cadre d'analyse des systèmes de conseil pour s'intéresser à l'ensemble des acteurs intervenant dans les systèmes d'innovation et à leurs activités, les activités de conseil doivent être repensées afin de mieux s'articuler aux autres activités d'accompagnement de l'innovation. Pour mener cette analyse, nous mobilisons les concepts de système d'innovation agricole (SIA) et de SSI, *via* des enquêtes auprès des fournisseurs de SSI de quatre régions des Hautes Terres de Madagascar. Nous proposons en discussion des perspectives pour une meilleure prise en compte des complémentarités entre dispositifs de conseil et SSI.

2 Cadre d'analyse

2.1 La place du conseil agricole dans le système d'innovation agricole

Le système d'innovation agricole est composé des acteurs dédiés à la mise en œuvre de nouvelles façons de produire et à la dissémination de nouvelles connaissances. Certains de ces acteurs fournissent des appuis pour innover, en amont ou en aval de la production agricole (financement, fourniture d'intrants appropriés, transformation, commercialisation des produits), ou pour faire émerger de nouveaux arrangements institutionnels indispensables pour innover (Touzard *et al.*, 2014). Dans ce cadre, le service de conseil agricole est une composante du système d'innovation (Klerkx, 2020 ; Knierim *et al.*, 2017), considéré comme un intermédiaire (*broker*) entre les acteurs du système (Nettle *et al.*, 2017 ; Dhiab *et al.*, 2020) et comme une structure de facilitation (*bridging institutions*) parmi d'autres (Tropical Agriculture Platform, 2016). Il dépasse ainsi sa fonction initiale de prescription de messages techniques : le conseiller doit être capable de faire circuler du contenu technique, de faciliter les liens entre les agriculteurs et les autres acteurs du système (Knierim *et al.*, 2017) et répond ainsi en partie aux besoins d'accompagnement des agriculteurs pour innover.

2.2 Les services support à l'innovation, un concept en émergence

Au sein du système d'innovation agricole figurent des acteurs qui développent des activités chargées d'accompagner l'innovation agricole et agroalimentaire, appelées services

Tableau 1. Typologie des services support à l'innovation (SSI) (d'après [Mathé *et al.*, 2016](#) ; [Faure *et al.*, 2019](#)).**Table 1.** *Typology of innovation support services (adapted from [Mathé *et al.*, 2016](#) ; [Faure *et al.*, 2019](#)).*

Type de SSI	Exemples d'activités
Partage et diffusion de nouvelles connaissances	Diffusion de documents techniques (rapports de recherche, d'expertise, fiches techniques), émissions de radio, forum de discussion, lettre d'information.
Conseil agricole (conseil technique et renforcement de capacité)	Conseil de proximité, appui ponctuel par des expertises, formations techniques, visites d'échange, parcelles de démonstration et d'évaluation de nouvelles techniques, champ-école paysan.
Appui à la mise en marché	Formation en gestion, planification, comptabilité et leadership, incubateurs d'entreprises innovantes.
Mise en réseau et facilitation	Définition des cahiers des charges, contractualisation, appui au transport, achat-stockage de production (greniers communautaires villageois).
Accès aux ressources matérielles et financières	Intermédiation pour faciliter l'action collective, la régulation ou la coordination (hors mise en marché) : foires agricoles, espaces de co-working, plateformes multi-acteurs, mise en contact entre demandeurs et fournisseur de services.
Support institutionnel	Crédit-location-vente de matériel agricole. Micro-crédit, groupes d'épargne communautaire, crédit de campagne. Conseil juridique, appui à la certification ou labellisation, plaidoyer politique, mécanismes de financement dédié aux innovations.

support à l'innovation (SSI). Le cadre conceptuel des SSI est récent et en construction. Il provient de l'économie des services où les services sont considérés comme des activités mettant en relation un fournisseur et un bénéficiaire ou client ([Gadrey, 1994](#)). [Labarthe et Laurent \(2011\)](#) appliquent ensuite ce concept au secteur agricole et proposent un cadre d'analyse des services immatériels pour évaluer la performance des services de conseil agricole. Le concept a ensuite été appliqué à l'innovation agricole par [Kilelu *et al.* \(2014\)](#), qui montrent la nécessité de faire correspondre des demandes très hétérogènes d'appui, formulées par les producteurs et les autres acteurs de l'innovation, avec l'offre de SSI. [Mathé *et al.* \(2016\)](#), puis [Faure *et al.* \(2019\)](#) définissent les SSI comme des activités de nature majoritairement immatérielle et intangible, qui impliquent un ou plusieurs fournisseurs de service et un ou plusieurs bénéficiaires. Comme proposé par [Lovelock *et al.* \(2015\)](#), nous retenons cependant que certains services peuvent comporter une dimension matérielle telle que la fourniture de ressources ou d'équipements. En parallèle, d'autres études en économie institutionnelle proposent le concept de *Knowledge Intensive Business Services* (KIBS), appliqué en Europe et récemment au secteur agricole ([Dhiab *et al.*, 2020](#)). Ce concept souligne la co-production de connaissances lors d'une relation de service entre un fournisseur de conseil et des agriculteurs à différents moments de la production du service (*front office et back office*). Il permet d'intégrer des conseils techniques, mais aussi les effets sur le renforcement de capacité des acteurs impliqués dans cette relation de service. D'autres auteurs identifient des services spécifiques aux innovations sociales, appelés *Knowledge Intensive Social Services* (KISS), qui sont des organisations capables de fournir des connaissances, des méthodes ou de renforcer le capital social d'un réseau d'acteurs de l'innovation sociale ([Desmarchelier *et al.*, 2020](#)). Conscients de la littérature récente sur les KIBS et les KISS appliquée au secteur agricole, nous focaliserons néanmoins notre analyse sur le concept de SSI afin de couvrir l'ensemble des activités d'accompagnement de l'innovation, comme l'appui institutionnel, les facilités d'accès au marché, la mise

en réseau ou la fourniture de ressources matérielles et financières, peu développées pour l'heure par les KIBS ou les KISS.

Les SSI peuvent être fournis par la recherche ([Toillier *et al.*, 2018](#)), mais aussi par des coopératives agricoles, des organisations spécialisées dans l'accompagnement de l'innovation tels que des incubateurs d'entreprises innovantes et des associations délivrant des services de *coaching* dédiées à l'accompagnement de l'innovation ([Toillier *et al.*, 2020](#)), ou encore des entreprises agroalimentaires fournissant un ensemble de services dans des marchés de niche.

2.3 Typologie du conseil agricole et des SSI

Les dispositifs de conseils peuvent être caractérisés selon les types d'acteurs, les outils ou méthodes mobilisés, leur gouvernance et leurs modalités de financement ([Birner *et al.*, 2009](#)). Nous concentrons notre analyse sur les méthodes mobilisées par les services de conseil et les objectifs fixés par les décideurs ou les bénéficiaires du service. Sur cette base, nous distinguons trois types de conseil : (i) le conseil technique prescriptif assimilé à la vulgarisation technique ou au transfert de technologies, (ii) l'appui-conseil aux producteurs qui aborde la gestion des activités et de l'exploitation et enfin (iii) l'accompagnement des initiatives ou projets initiés par les agriculteurs ([Rigourd et Dugué, 2019](#)). Cette typologie est issue de la littérature ([Faure *et al.*, 2007](#) ; [Rigourd et Dugué, 2019](#)) et correspond à la diversité des types de conseil rencontrés à Madagascar.

Afin de caractériser les types de SSI rencontrés à Madagascar, nous avons adapté la typologie des SSI proposée par [Mathé *et al.* \(2016\)](#) et [Faure *et al.* \(2019\)](#), en considérant que les activités de conseil agricole *sensu largo* couvrent le conseil technique et le renforcement de capacité ([Tab. 1](#)).

Les fournisseurs de services sont classés selon 6 catégories : services publics de développement, centres de recherche, entreprises privées, organisations de producteurs (OP),

Tableau 2. Répartition des entretiens auprès des fournisseurs de SSI.*Table 2. Sampling of interviews with ISS providers.*

Fourisseurs de services	Nombre d'organisations ou projets étudiés	Nombre de services support à l'innovation identifiés
Services publics de développement	29	72
Centres de recherche	5	29
Entreprises privées	28	69
Organisations de producteurs	6	46
ONG et associations	15	37
Projets	17	78
TOTAL	100	331

organisations non gouvernementales (ONG) et associations, projets. Nous assumons que les projets ne sont pas des organisations en tant que telles, mais nous les considérons comme des fournisseurs de SSI, compte tenu du fait qu'ils représentent une ou plusieurs organisations préexistantes, dotées de moyens financiers temporaires pour mettre en œuvre des services pendant la durée d'exécution du projet. Ces services sont parfois prolongés au-delà de la durée du projet par l'organisation en charge de son implémentation, *via* d'autres sources de financements ou selon d'autres mécanismes de mise en œuvre, mais ces cas sont rares.

3 Collecte de données et zones d'étude

Les données concernant les SSI ont été collectées auprès d'organisations intervenant dans les quatre régions d'étude et couvrant les principales filières de production. Le choix des personnes interrogées repose sur des entretiens préalables auprès de personnes ressources afin d'identifier un ensemble assez exhaustif d'organisations reconnues comme fournissant des services à ces filières. Au total, 115 entretiens ont été réalisés auprès de 100 organisations ou projets de recherche et de développement, 331 SSI ont été identifiés (Tab. 2).

Les données ont été collectées par enquêtes semi-dirigées portant sur les SSI fournis par les organisations (objectifs, méthode et outils, portfolio des SSI) et conduits auprès des responsables de suivi-évaluation ou des gestionnaires de programmes et projets ayant une connaissance exhaustive et fine des SSI de leur organisation. Seuls les services opérationnels, formels et directement fournis par une organisation sont pris en compte. Les données ainsi obtenues représentent l'offre de SSI déclarée par les organisations étudiées. Elles ne présentent ni leur quantité ni leur qualité, compte tenu du fait que le nombre de bénéficiaires, le coût des services et leurs effets ou impacts ne sont pas pris en compte dans cette analyse. Les données ont été traitées par analyse descriptive à l'aide de tableaux de contingence. Les entretiens ont été réalisés au siège des organisations à Antananarivo (région Analamanga) et dans 3 régions rurales (Itasy, Vakinankaratra et Amoron'i Mania). Ces régions se situent en zone d'altitude entre 900 et 1700 mm, appelée Hautes Terres. Elles présentent des systèmes agricoles proches : une agriculture familiale essentiellement basée sur la riziculture pluviale et de bas-fonds. Les autres activités agricoles sont très diversifiées (maraîchage, légumineuses, tubercules),

pratiquées sur de très petites surfaces agricoles (0,5 ha en moyenne) et avec de petits effectifs d'élevage.

Une collecte de données complémentaires a été réalisée par entretiens auprès de trois fournisseurs de SSI : les Centres semi-publics de service agricole (CSA), l'organisation de producteurs FIFATA et les Points d'information et de formation aux technologies de l'information et de la communication (TIC) développés par le Forum du conseil agricole (FCA). Elle nous a permis d'analyser plus précisément les relations entre la production et l'offre de conseil et les autres SSI.

4 Résultats

4.1 Le conseil agricole, un service prépondérant de support à l'innovation

L'analyse de la diversité des SSI dans les 4 régions (Fig. 1) montre que sur un total de 331 SSI identifiés, le conseil agricole représente la part la plus importante des services fournis, avec 36 % de l'offre déclarée de SSI en combinant le conseil agricole technique (28 %) et le renforcement de capacité (8 %). Le conseil technique inclut des formations techniques ou des parcelles de démonstration qui sont mises en œuvre par toutes les organisations et projets étudiés. Le renforcement de capacité est quant à lui peu développé et concerne essentiellement les formations en leadership et le conseil en gestion apporté aux chefs d'exploitation. Quatre autres types de services arrivent ensuite à part égale : la fourniture et la vente de ressources matérielles et financières, le support institutionnel pour la reconnaissance ou la protection du produit innovant, l'appui à la mise en marché et la diffusion de nouvelles connaissances. Enfin, les activités de mise en réseau et de facilitation des collectifs d'acteurs ne représentent que 8 % de l'offre de SSI. Il est à noter qu'une part de ces services de mise en réseau est aussi assurée par les conseillers agricoles, notamment dans les zones où il y a peu de fournisseurs de services.

4.2 Pluralisme des fournisseurs de conseil technique versus spécialisation du renforcement de capacité

L'analyse des profils des organisations fournissant des SSI (Tab. 3) montre que, quel que soit le type d'organisation, la part de l'offre de conseil technique dans l'ensemble des SSI est similaire et varie entre 20 et 30 %.

Le renforcement de capacité est quant à lui principalement proposé par les organisations de producteurs (29 % de leur

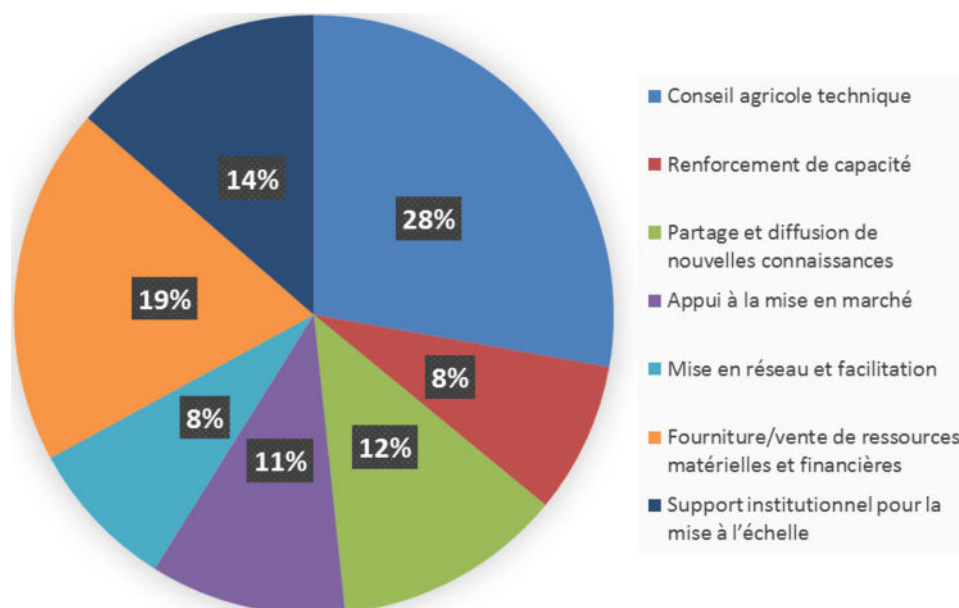


Fig. 1. Diversité de l'offre de services support à l'innovation.

Fig. 1. Offer of innovation support services.

Tableau 3. Part du conseil technique et du renforcement de capacité selon les types de fournisseurs de SSI ; *n* correspond au nombre de SSI par colonne.

Table 3. Share of technical advisory services and capacity building services according to the type of innovation support services providers; *n* refers to number of ISS per column.

Type de fournisseur de SSI	Nombre de services support à l'innovation (<i>n</i> = 331)	Part des services de conseil technique (<i>n</i> = 92)	Part des services de renforcement de capacité (<i>n</i> = 27)	Part des autres services (<i>n</i> = 212)
Services publics de développement	72	29 %	1 %	70 %
Centres de recherche	29	31 %	3 %	66 %
Entreprises	67	22 %	5 %	73 %
Organisations de producteurs	38	26 %	29 %	45 %
ONG et associations	45	27 %	7 %	66 %
Projets	80	31 %	10 %	59 %

offre de service), puis par les projets et les ONG (respectivement 10 et 7%). Ces trois types d'organisations optent généralement pour une stratégie d'autonomisation des agriculteurs ou des groupements d'agriculteurs et sont devenus les organisations les plus spécialisées dans cette offre de service. Les entreprises privées, les services publics de développement et les centres de recherche développent très peu d'activités de renforcement de capacité et concentrent leurs services de conseil sur le conseil technique. Les activités de renforcement de capacité ne leur sont pas familières.

4.3 Pluralisme de l'offre de conseil agricole combiné à d'autres SSI

L'analyse de la combinaison de plusieurs types de SSI au sein d'une organisation (Tab. 4) montre le degré de

spécialisation des organisations vis-à-vis du conseil agricole. Tout d'abord, un grand nombre d'entreprises privées ne fournissent pas du tout de conseil agricole : cela s'explique par la prise en compte, dans notre échantillon d'enquête, d'entreprises spécialisées dans la certification des produits (2 entreprises), la fourniture d'intrants (4), de crédit (3), d'informations agricoles par téléphonie mobile (4) ou encore de services de contractualisation facilitant l'accès des producteurs au marché (7). Par ailleurs, rares sont les organisations qui fournissent uniquement du conseil, et aucune parmi les organisations de producteurs. Les données montrent également la forte hétérogénéité des profils d'organisation, qui traduit une diversité d'approches concernant l'accompagnement de l'innovation. Certaines structures de recherche (40 %) ne fournissent aucun conseil technique et contribuent uniquement au partage et à la diffusion de connaissances

Tableau 4. Part des organisations qui fournissent du conseil technique ou du renforcement de capacité, combiné à d'autres types de SSI.
Table 4. Share of organizations that provide technical advisory services and capacity building services along with other types of ISS.

Type de fournisseur de SSI	Pas de conseil technique (%)	Conseil technique seul (%)	Conseil technique + 1 autre type de SSI (%)	Conseil technique + 2 autres types de SSI (%)	Conseil technique et plus de 3 autres types de SSI (%)	Pas de renforcement de capacité (%)	Renforcement de capacité seul (%)	Renforcement de capacité et conseil technique (avec ou sans autres types de SSI) (%)
Services publics de développement	48	14	17	7	14	97	0	0
Centre de recherche	40	0	0	0	60	80	0	20
Entreprises	64	0	18	14	4	89	0	4
Organisations de producteurs	0	0	33	0	67	33	0	67
ONG et associations	27	13	13	33	13	8	0	13
Projets	18	6	35	12	29	59	0	18

techniques *via* la diffusion de supports écrits. D'autres (60 %) ont fortement diversifié leur offre de service et combinent le conseil technique au renforcement de capacité, à la fourniture d'équipements et d'intrants (semences améliorées), à la mise en réseau des acteurs *via* la structuration d'outils tels que les plateformes d'innovation, ou encore à un appui institutionnel en développant un plaidoyer pour soutenir certaines filières (lait) ou modèles de production agricole (agroécologie). Les ONG et associations proposent également une offre plus ou moins diversifiée de SSI combinée au conseil technique, majoritairement combiné avec la fourniture de connaissances (fiches techniques, guides ou manuels), puis au renforcement de capacité ou à la mise en réseau.

Concernant le renforcement de capacité, la plupart des organisations n'en proposent pas dans leurs activités d'accompagnement de l'innovation : ainsi 97 % des services publics, 89 % des entreprises et 80 % des structures de recherche, et dans une moindre mesure 59 % des projets, concentrent leur intervention sur la fourniture de ressources matérielles et de conseils techniques. À l'inverse, peu d'ONG ou d'associations ne fournissent pas de renforcement de capacité (8 %) et dans une moindre mesure les OP (33 %). Cependant, lorsque que des services de renforcement de capacité sont fournis, ils ne sont jamais fournis seuls mais toujours accompagnés d'un autre type de service. Ainsi, le conseil technique associé au renforcement de capacité (et à d'autres types de services), représente la stratégie mise en œuvre par 67 % des OPs, mais par seulement 20 % des centres de recherche et 18 % des projets de développement.

4.4 Place de l'accompagnement de l'innovation dans trois dispositifs de conseil agricole à Madagascar

L'analyse détaillée de trois dispositifs de conseil agricole illustre le constat que le conseil agricole n'est pas toujours connecté à d'autres SSI, ni dédié à l'accompagnement de l'innovation (Tab. 5).

Dans le premier dispositif, les Centres de services agricoles (CSA), créés en 2009 et financés par des Fonds de développement agricole régionaux, mettent en relation des agriculteurs demandeurs de services avec des prestataires de proximité. Il s'agit d'un dispositif innovant d'intermédiation de proximité basé sur la demande des agriculteurs. En 2015, une évaluation des CSA (BRL, 2015) montre que les demandes des producteurs concernent essentiellement la formation technique (43 % des demandes) ou la dotation en équipement et intrants (36 %). Le conseil agricole ne représente que 7 % des demandes. Le type de conseil correspond à la vulgarisation technique, collective ou individualisée, dispensée par des prestataires de services. Dans ce dispositif, le lien à l'innovation n'est pas explicite ; ainsi le conseil ou l'accès aux ressources ne s'insèrent pas forcément dans un projet d'innovation.

Le deuxième dispositif, le Forum sur le conseil agricole (FCA), est un réseau de 280 organisations d'appui au développement intervenant à Madagascar et membre de l'AFAAS (Forum africain sur les services de conseil agricole). Le FCA a pour objectif de partager les acquis méthodologiques relatifs aux démarches de conseil auprès de ses membres. En 2016, il crée des Points d'information et de formation aux Technologies de l'information et de la communication (PIF-TIC) dans les lycées techniques et professionnels, qui permettent aux étudiants, mais aussi aux paysans proches, d'accéder à des ressources numériques, ou de participer à des formations organisées à leur demande. Dans ce cadre, le type de conseil correspond à de la vulgarisation technique. L'approche de l'innovation relève du transfert de technologies. D'autres SSI sont fournis par le FCA comme le partage et la diffusion de nouvelles connaissances techniques ou de gestion des exploitations *via* les outils numériques.

Enfin, Cap Malagasy est un dispositif de conseillers agricoles de proximité, mis en place en 2004 par l'organisation de producteurs FIFATA, soutenue par l'ONG internationale FERT. Les outils mobilisés sont divers : formations techniques,

Tableau 5. Lien entre trois dispositifs de conseil et les services support à l'innovation.**Table 5.** Relation between three advisory tools and ISS.

Dispositifs de conseil	Objectif	Type de conseil	Approche de l'innovation	Autres SSI associés
Centres de services agricoles (CSA)	Mettre en relation des agriculteurs demandeurs de services avec des prestataires de proximité	Vulgarisation technique	Non explicite	Potentiellement l'accès aux ressources matérielles et financières (intrants ou équipements) si liées à un projet d'innovation
Forum sur le conseil agricole (FCA), Points d'information et de formation aux TIC (PIF-TIC)	Former étudiants et paysans aux techniques agricoles <i>via</i> l'utilisation de ressources numériques	Vulgarisation technique	Transfert de techniques	Partage et diffusion de nouvelles connaissances
FIFATA-Cap Malagasy	Accompagner les agriculteurs dans les changements et pour les projets qu'ils ont programmés. Les rendre plus autonomes	Appui-conseil et accompagnement de projets individuels ou collectifs innovants	Accompagnement systémique et multi-acteurs	Partage et diffusion de nouvelles connaissances. Mise en réseau et facilitation. Accès aux ressources matérielles et financières. Appui à la mise en marché. Support institutionnel.

cahiers de gestion d'exploitation, discussions autour de projets individuels ou collectifs (magasins de stockage), conseils en leadership au sein de groupements. L'appui-conseil de proximité est associé à l'accompagnement pas à pas de projets individuels ou collectifs innovants. L'approche de l'innovation y est systémique et multi-acteurs, Cap Malagasy étant un maillon important dans l'ensemble des SSI développés par le groupe FIFATA (collèges agricoles, paysans relais, micro-crédit, centre de formation technique, plaidoyer pour l'agriculture familiale et l'accès au foncier, etc.), qui correspondent à la majorité des types de SSI identifiés dans cette étude.

Ainsi, seul le dispositif de conseil porté par l'organisation de producteurs FIFATA (Cap Malagasy) s'insère dans une dynamique d'accompagnement intégré de l'innovation, où il est combiné à d'autres SSI. Les deux autres dispositifs fournissent du conseil sans lien explicite avec l'innovation (CSA), ou dans une démarche de transfert de technique (FCA).

5 Discussion

5.1 Distinguer conseil agricole et services support à l'innovation

Nos résultats montrent que le conseil agricole représente près d'un tiers de l'offre globale de SSI, en cumulant conseil technique et renforcement de capacité. Inversement, les activités de conseil en support à l'innovation ne représentent qu'une partie des activités des conseillers des organisations étudiées. Ils ne sont pas toujours en position d'accompagner l'innovation, comme le montrent les exemples des prestataires du CSA ou des formateurs des centres PIF-TIC. Nombreux sont ceux qui proposent des actions de routine, qui ne relèvent

pas de l'accompagnement de l'innovation (comme les conseils pour la mise en place de « bonnes pratiques agricoles », souvent connues de tous) (Guillot *et al.*, 2013). Ces résultats interrogent donc les intersections entre les systèmes de conseil et les systèmes d'innovation agricole. L'articulation entre ces deux concepts montre des zones de recoupement et des perspectives pour l'action. Le conseil agricole peut contribuer aux processus d'innovation lorsqu'il est pensé dans une démarche d'accompagnement de projets innovants individuels ou collectifs (Kilelu *et al.*, 2014 ; Klerkx, 2020). C'est le cas de Cap Malagasy/FIFATA, où le conseil agricole est diversifié et combiné à d'autres SSI pour répondre aux besoins des innovateurs, comme l'accès au crédit, aux ressources matérielles, l'appui institutionnel, la mise en réseau avec d'autres organisations pouvant apporter d'autres SSI. Lorsqu'il est fourni dans une approche orientée par la demande, le conseil agricole ne peut généralement pas suffire à susciter efficacement un processus d'innovation, et doit être combiné à d'autres types de services. L'exemple des CSA montre que les producteurs demandent généralement ce qu'ils connaissent et ce qu'ils ont l'habitude de recevoir (des formations techniques dans des domaines connus ou des intrants). Après avoir identifié les questions à résoudre, les agriculteurs innovateurs devraient être accompagnés afin qu'ils identifient d'autres besoins (mise en réseau, connexion avec des équipementiers ou des fournisseurs d'intrants spécifiques). Enfin, lorsque le conseil est fourni de façon prescriptive et par une approche de transfert de technique, son adéquation avec les besoins des innovateurs n'est pas garantie et n'aboutit généralement pas à des dynamiques d'innovation, comme l'ont montré Faure *et al.* (2013) à Madagascar dans le cadre de l'adoption de techniques d'agriculture de conservation. Et ce d'autant plus si le conseil ne s'inscrit pas dans une démarche globale d'innovation, intégré à d'autres SSI.

5.2 Renouvellement du métier et des postures du conseiller

Ces résultats appellent à un renouvellement du métier et des postures du conseiller. Lorsque que le conseil correspond à un réel accompagnement des producteurs, le conseiller est à la fois informateur, médiateur, facilitateur du processus, mais aussi formateur et conseiller technique. Il doit pour cela mobiliser des compétences spécifiques et diverses, ainsi que des organisations capables de fournir les appuis spécifiques lorsqu'il n'est plus compétent pour cela. Le conseiller oscille donc entre une activité de conseil de « routine » et l'accompagnement de l'innovation. Cette double activité demande de renouveler en profondeur le métier de conseiller, et ces principes de base sont encore absents des cursus de formation à Madagascar, comme dans la plupart des pays du Sud. Or, combinées aux capacités techniques, les capacités à innover dites « fonctionnelles » (développer des partenariats, manœuvrer dans un environnement complexe, expérimenter et apprendre, s'engager dans des processus stratégiques et politiques) sont considérées comme essentielles au développement d'innovations (Tropical Agriculture Platform, 2016). Cela pose la question des compétences des conseillers, et donc du contenu de leur formation initiale ou continue. À cela s'ajoute le besoin de faire évoluer les postures du conseiller, c'est-à-dire leur comportement et le savoir être vis-à-vis des producteurs. Les démarches d'accompagnement impliquent qu'ils développent des qualités humaines et des savoir-faire spécifiques comme l'écoute ou l'engagement (Petit, 2013).

5.3 Ré-interroger le pluralisme de l'offre de conseil à l'aune de l'accompagnement de l'innovation

Ces résultats corroborent les études qui montrent le pluralisme des organisations qui fournissent un conseil de nature différente (Knierim *et al.*, 2017 ; Nettle *et al.*, 2017). En revanche, l'approche par les SSI amplifie les perspectives d'analyse du pluralisme de l'offre de conseil, en montrant que le conseil est plus ou moins combiné à d'autres SSI, ce qui reflète l'existence ou non de stratégies d'accompagnement de l'innovation au sein de ces organisations. Ainsi, le pluralisme de l'offre de conseil peut s'observer au niveau du conseiller agricole, au sein d'une même organisation ou en interaction avec d'autres organisations agissant dans les systèmes d'innovation agricole.

À l'échelle des conseillers, les SSI combinés au conseil peuvent être portés par le même agent (le conseiller polyvalent) ou par différents agents relevant d'une même organisation, chacun étant spécialisé dans un type de SSI. Cela n'éclaire pas un changement possible de posture des conseillers, mais plutôt la stratégie d'accompagnement de l'innovation par des organisations.

Au niveau des organisations, cette stratégie se décline selon différentes options : l'organisation peut (i) se spécialiser dans le conseil technique, (ii) combiner ce type de conseil à des activités de renforcement de capacité (conseils en gestion, en leadership), ou (iii) diversifier son offre d'appui à l'innovation, comme le font beaucoup d'organisations de producteurs, quelques ONG et associations. Cette dernière stratégie plus globale d'accompagnement de l'innovation est rarement

formalisée en tant que telle, mais pensée en terme d'accompagnement plus ou moins « intégré ». Pour l'organisation, cela permet aussi de maîtriser un ensemble de services qui reflètent ses valeurs et ses engagements, comme l'organisation de producteurs FIFATA qui promeut la professionnalisation de l'agriculture familiale. Cette stratégie apparaît plus efficace mais plus coûteuse, car elle demande de financer et de gérer une diversité d'agents aux compétences complémentaires. De ce fait, elle est difficile à mettre en œuvre par de petites organisations, qui sont par ailleurs souvent mal connectées à d'autres fournisseurs de SSI.

À l'échelle d'un réseau d'organisations dans le système d'innovation agricole, l'un des enjeux principaux est de coordonner une demande de SSI divers, variable dans le temps et dans l'espace, avec une offre de qualité (Kilelu *et al.*, 2014). Une quatrième stratégie possible pour l'organisation vis-à-vis de l'accompagnement de l'innovation est de développer des partenariats avec d'autres organisations plus compétentes sur d'autres types de services (Toillier et Kola, 2020). Cela appelle d'une part à interroger les effets de ce pluralisme de l'offre de conseil sur la performance des services, leurs effets potentiels d'inclusion ou d'exclusion des bénéficiaires, déjà observés suite à la privatisation des systèmes de conseils agricoles (Labarthe et Laurent, 2011 ; Prager *et al.*, 2016), et en termes de performance des SSI pour contribuer à la génération d'innovations dites « responsables ». D'autre part, le pluralisme observé à l'échelle d'un réseau d'organisation appelle à mobiliser davantage les concepts d'écosystèmes d'innovations agricoles (Pigford *et al.*, 2018) : des réseaux d'organisations impliquées dans des processus d'innovation communs. Les perspectives de recherche consisteraient à identifier les types de conseils portés, les autres SSI fournis par chacune des organisations, les compétences et coopérations potentielles entre organisations, les configurations de ces réseaux (Cofré-Bravo *et al.*, 2019). D'un point de vue opérationnel, ces éléments conduisent à développer les capacités organisationnelles à innover (Toillier *et al.*, 2020) à l'échelle d'un réseau d'organisations en support à l'innovation.

6 Conclusion : de nouvelles perspectives pour l'accompagnement des innovations agricoles

Cet article s'attache à montrer que l'accompagnement de l'innovation agricole ne se réduit pas à la fourniture de conseils agricoles et qu'une diversité de services doit être proposée aux porteurs d'innovation. En ce sens, la mobilisation du concept de services support à l'innovation (SSI) permet de décrire la diversité des services et des fournisseurs de services qui interviennent dans les processus d'innovation. Les résultats montrent qu'à Madagascar, les services de conseil technique sont majoritaires par rapport aux autres SSI et multiformes ; ils sont fournis par une diversité d'organisations et plus ou moins combinés à d'autres SSI. Les services de renforcement de capacité représentent une faible part de l'offre de SSI, principalement fournis par les ONG et OP, et toujours combinés à d'autres SSI. Enfin, notre étude confirme la diversité des types de conseil à Madagascar, depuis la vulgarisation technique (encore majoritaire) jusqu'à des démarches d'appui-conseil systémique (parcelle, exploitation

agricole) ou d'accompagnement, qui ne sont pas toujours dédiés à l'innovation. Le conseil privilégiant l'accompagnement des porteurs d'innovation soulève le défi des compétences des conseillers à même de développer des postures de médiation et de facilitation. Enfin, le pluralisme accru de l'offre de conseil analysé dans les processus d'innovation s'applique à l'échelle du conseiller, de l'organisation mais aussi entre les organisations du système d'innovation agricole. Il interroge sur les stratégies possibles et leurs effets sur les processus d'innovation : spécialisation dans le conseil agricole, intégration d'autres SSI ou collaboration avec d'autres organisations. Ainsi, l'accompagnement de l'innovation doit également être pensé en terme de réseaux d'organisations, aux configurations variables, dans une perspective de renforcer leurs capacités organisationnelles à innover.

Remerciements. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du projet SERVInnov, financé par le programme LeapAgri de l'Union européenne et l'Union africaine, avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) et du German Aerospace Center – Project Management Agency (DLR-PT).

Références

- Birner R, Davis K, Pender J, Nkonya E, Anandajayasekeram P, Ekboir J, *et al.* 2009. From best practice to best fit: A framework for designing and analyzing pluralistic agricultural advisory services worldwide. *The Journal of Agricultural Education and Extension* 15(4): 341–355. <https://doi.org/10.1080/13892240903309595>.
- BRL. 2015. Étude d'impact du dispositif FRDA-CSA à Madagascar. Ministère de l'Agriculture, Union Européenne, 161 p.
- Cofré-Bravo G, Klerkx L, Engler A. 2019. Combinations of bonding, bridging, and linking social capital for farm innovation: How farmers configure different support networks. *Journal of Rural Studies* 69: 53–64. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2019.04.004>.
- Desmarchelier B, Djellal F, Gallouj F. 2020. Mapping social innovation networks: knowledge intensive social services as systems builders. *Technological Forecasting and Social Change* 157: 120068. <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2020.120068>.
- Dhiab H, Labarthe P, Laurent C. 2020. How the performance rationales of organisations providing farm advice explain persistent difficulties in addressing societal goals in agriculture. *Food Policy* 95: 101914. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2020.101914>.
- Faure G, Dugué P, Beauval V. 2007. Conseil aux exploitations familiales. In: *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre: enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*. Versailles (France) : Ed. Quae, pp. 369–402.
- Faure G, Desjeux Y, Gasselin P. 2012. New challenges in agricultural advisory services from a research perspective: A literature review, synthesis and research agenda. *The Journal of Agricultural Education and Extension* 18(5): 461–492. <https://doi.org/10.1080/1389224X.2012.707063>.
- Faure G, Penot E, Rakotondravelo JC, Ramahatoraka HA, Dugué P, Toillier A. 2013. Which advisory system to support innovation in conservation agriculture? The case of Madagascar's Lake Alaotra. *The Journal of Agricultural Education and Extension* 19(3): 257–270. <https://doi.org/10.1080/1389224X.2013.782169>.
- Faure G, Knierim A, Koutsouris A, Ndah HT, Audouin S, Zarokosta E, *et al.* 2019. How to strengthen innovation support services in agriculture with regard to multi-stakeholder approaches. *Journal of Innovation Economics & Management* 28: 145–169. <https://doi.org/10.3917/jie.028.0145>.
- Gadrey J. 1994. Les relations de service dans le secteur marchand. In: Bandt J, Gadrey J, eds. *Relations de service, marchés de services*. Paris (France) : CNRS Éditions.
- Guillot MN, Cerf M, Petit MS, Olry P, Omon B. 2013. Développer la capacité des conseillers à agir face à la diversité des situations de conseil en grande culture. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires* 337: 59–74. <https://doi.org/10.4000/economierurale.4117>.
- Kilelu CW, Klerkx L, Leeuwis C. 2014. How dynamics of learning are linked to innovation support services: Insights from a smallholder commercialization project in Kenya. *The Journal of Agricultural Education and Extension* 20(2): 1–20. <https://doi.org/10.1080/1389224X.2013.823876>.
- Klerkx L. 2020. Advisory services and transformation, plurality and disruption of agriculture and food systems: towards a new research agenda for agricultural education and extension studies. *The Journal of Agricultural Education and Extension* 26(2): 131–140. <https://doi.org/10.1080/1389224X.2020.1738046>.
- Knierim A, Labarthe P, Laurent C, Prager K, Kania J, Madureira L, *et al.* 2017. Pluralism of agricultural advisory service providers – Facts and insights from Europe. *Journal of Rural Studies* 55: 45–58. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2017.07.018>.
- Labarthe P, Laurent C. 2011. Économie des services et politiques publiques de conseil agricole. *Cahiers Agricultures* 20(5): 343–351. <https://doi.org/10.1684/agr.2011.0508>.
- Lovelock C, Patterson P, Wirtz J. 2015. Services marketing, an Asia-pacific and Australian perspective. Melbourne (Australie): Eds Pearson, 508 p.
- Mathé S, Faure G, Knierim A, Koutsouris A, Ndah TH, Temple L, *et al.* 2016. Typology of innovation support services, WP1 AgriSpin, deliverable 1.4. Montpellier (France): CIRAD, 19 p.
- Mathé S, Audouin S, Fongang G, Gerster-Bentaya M, Knierim A, Ndah TH, *et al.* 2019. Designing frameworks for characterizing and assessing innovation support services and innovation support providers: SERVInnov project. In: European Seminar on Extension and Education (ESEE 2019): *Agricultural education and extension tuned on innovation for sustainability. Experiences and perspectives*, 24, Acireale, Italie.
- Nettle R, Klerkx L, Faure G, Koutsouris A. 2017. Governance dynamics and the quest for coordination in pluralistic agricultural advisory systems. *The Journal of Agricultural Education and Extension* 23(3): 189–195. <https://doi.org/10.1080/1389224X.2017.1320638>.
- Petit S. 2013. « Faire avec » ou « donner du sens » aux normes : le conseil agricole dans un contexte de réglementation de l'agriculture. *POUR* 3: 203–210. <https://doi.org/10.3917/pour.219.0203>.
- Pigford A, Hickey GM, Klerkx L. 2018. Beyond agricultural innovation systems? Exploring an agricultural innovation ecosystems approach for niche design and development in sustainability transitions. *Agricultural Systems* 164: 116–21. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2018.04.007>.
- Prager K, Labarthe P, Caggiano M, Lorenzo-Arribas A. 2016. How does commercialisation impact on the provision of farm advisory services? Evidence from Belgium, Italy, Ireland and the UK. *Land Use Policy* 52: 329–344. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2015.12.024>.
- Rigourd C, Dugué P. 2019. Relancer le conseil et la vulgarisation agricoles en Afrique subsaharienne Pour de nouvelles politiques en cohérence avec les réalités de terrain. Notes techniques N°55. Paris (France) : AFD, 122 p.
- Toillier A, Kola P. 2020. Le rôle des pratiques de gestion interorganisationnelles dans le renforcement de communautés d'innovation inexpérimentées : étude exploratoire au Burkina Faso. *Innovations* 2(62): 191–220. <https://doi.org/10.3917/inno.062.0191>.

- Toillier A, Devaux-Spartakis A, Faure G, Barret D, Marquié C. 2018. Comprendre la contribution de la recherche à l'innovation collective par l'exploration de mécanismes de renforcement de capacité. *Cahiers Agricultures* 27(1): 15002. <https://doi.org/10.1051/cagri/2017055>.
- Toillier A, Guillonnet R, Bucciarelli M, Hawkins R. 2020. Developing capacities for agricultural innovation systems: lessons from implementing a common framework in eight countries. Rome (Italy): FAO and Paris (France): Agrinatura, 116 p.
- Touzard JM, Temple L, Faure G, Triomphe B. 2014. Systèmes d'innovation et communautés de connaissances dans le secteur agricole et agroalimentaire. *Innovations* 43: 13–38. <https://doi.org/10.3917/inno.043.0013>.
- Tropical Agriculture Platform. 2016. Common framework on capacity development for agricultural innovation systems: Conceptual background. Wallingford (UK): CAB International, 99 p.
- World Bank. 2006. Enhancing agricultural innovation: How to go beyond the strengthening of research systems. Washington DC (USA): World Bank, Agriculture & Rural Development Department, 135 p.

Citation de l'article : Audouin S, Dugué P, Randrianarisona N, Ndah HT, Ratsimbazafy T, Andriamaniraka H, Noharinjanaharya ES, Ralisoa N, Mathé S. 2021. Quelle place du conseil agricole dans les services support à l'innovation à Madagascar? *Cah. Agric.* 30: 29.